

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil quinze, le 26 mars à 18 H 00, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 19 mars 2015

Présents : BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GERY Claude, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, LOURADOUD Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, RAYNAUD Delphine, ROGER Edouard (Pouvoir Pascal BODIN), SERRU Marie-Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléant avec voix délibérative : CANON Jean-Louis.

Excusés : BODIN Pascal, CAMBOU Stéphane, GARDELLE Bruno, PAQUET Laurent, SIMON Isabel, VERGNE Didier.

Secrétaire de séance : Michel CHADELAUD.

Présents 28 / Votants 29

N°31-2015 : Migration du système informatique la Bibliothèque Intercommunale des Portes de Vassivière : migration de Paprika CS vers e-paprika version full web

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Communautaire le projet d'évolution du système informatique de la Bibliothèque Intercommunale des Portes de Vassivière.

La Bibliothèque Intercommunale dispose actuellement d'un équipement informatique composé :

- d'un serveur installé à la bibliothèque d'Eymoutiers ;
- de 3 postes de travail reliés à ce serveur ;
- de 4 postes distants reliés au serveur par Internet ;
- d'un serveur web permettant aux abonnés de consulter la base de données de la bibliothèque, de connaître la localisation des documents, de faire des réservations et de connaître la situation de leur compte.

Le système est équipé du logiciel PAPRIKA CS2, édité par la société DECALOG.

10 ans après la mise en réseau informatique et 5 ans après la mise en place de Paprika CS2 et du portail Sézhame, la nécessité d'une nouvelle évolution du SIGB est apparue, en raison notamment :

- de l'ancienneté du serveur hébergeant notre base de données qui nécessite son remplacement ;
- des dernières évolutions technologiques, en particulier avec les solutions dites «full web» qui comprennent, entre autre, l'hébergement de la base de données par Décalog, et l'accès à distance à la plateforme E-Paprika et de son OPAC (Online Public Access Catalog) E-Sézhame.

Après des contacts avec des bibliothèques déjà équipées, la solution E-Paprika et son OPAC E-Sézame semble préférable au remplacement du serveur local.

En effet, dans l'hypothèse du remplacement du serveur local, la société Décalog informe que le logiciel Paprika n'évoluera plus et ne bénéficiera plus de mises à jour.

Par ailleurs, la solution E-Paprika présente les avantages suivants :

- l'application «Full Web» présente les mêmes fonctionnalités qu'un logiciel installé ;
- l'hébergement de la base sur un serveur sécurisé ;
- les sauvegardes et mises à jour automatiques ;
- la possibilité de se connecter au serveur à partir de n'importe quel ordinateur, notamment ceux de points-lecture ;
- l'OPAC E-Sézame présente des contenus enrichis et permet une plus grande autonomie sur les contenus propres à la bibliothèque et sur la mise en forme du portail.

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil Communautaire que des subventions peuvent être attribuées :

- par l'Etat au titre du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation des communes pour les bibliothèques municipales – 2^{ème} part ;
- par le Conseil Général de la Haute-Vienne au titre des Contrats Départementaux de Développement Intercommunal (CDDI).

Considérant la nécessité de faire évoluer le système informatique de la Bibliothèque Intercommunale des Portes de Vassivière :

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- **D'OPTER pour la solution "full Web" e-paprika ;**
- **D'APPROUVER le devis présenté par la société DECALOG pour la migration de son système informatique pour un montant de 8 850 € HT (9 960 € TTC) ;**
- **D'AUTORISER, Monsieur le Président, à solliciter une subvention de l'Etat au titre du concours particulier créé au sein de la Dotation Générale de Décentralisation pour les bibliothèques ;**
- **D'AUTORISER, Monsieur le Président, à solliciter une subvention du Conseil Général de la Haute-Vienne dans le cadre des Contrats Départementaux de Développement Intercommunal ;**
- **D'AUTORISER, Monsieur le Président, à inscrire les crédits au Budget primitif 2015 du Budget Principal.**

Pour copie conforme :
Le 27 mars 2015

Le Président,
Jean-Pierre FAYE